

Québec, le 4 mars 2013

Madame Lucie Bertrand
Conseillère scientifique
Bureau du forestier en chef
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-405
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Projets de réserves de biodiversité pour sept territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue -
Questions complémentaires du 4 mars 2013 (DQ16, n^{os} 6 et 7)

Madame,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet des questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues d'ici **le 6 mars prochain**:

Question 6

En page 3 du document DQ11.1, dans la colonne *Impact sur les possibilités forestières/UAF (% du CPF de l'UAF)* les résultats présentés pour les UAF 087-51 et 087-62 ne semblent pas exacts si l'on tient compte de la possibilité forestière 2008-2013 présentée au tableau 5 du document DB19.

S'il y a lieu, la commission souhaiterait obtenir les résultats corrigés.

...2

Question 7

Au tableau 10 du document DB19, vous expliquez la variation des possibilités forestières pour les UAF analysées de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en attribuant 247 612 m³/an aux réserves de biodiversité et aquatique à l'étude. Toutefois, au document DQ11.1, vous mentionnez que ce dernier résultat prenait en compte les pertes associées à la réserve aquatique de la Rivière-Dumoine situées dans la région de l'Outaouais.

- Veuillez nous fournir le tableau 10 en retirant du « 247 612 m³/an » la variation attribuée à la réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine située en Outaouais.
- Veuillez indiquer la perte de possibilité forestière associée à la réserve aquatique de la Rivière-Dumoine dans l'UAF 073-52 uniquement sur le territoire de l'Outaouais.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyrie Boutin pour
Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission